

En défense de Mémorial, dernière voix libre en Fédération de Russie

1 Organisations internationales non gouvernementales catholiques (OING), membres de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe, nous nous déclarons attristés et révoltés devant les mesures qu'ont adoptées ou s'approprient à adopter les autorités administratives et judiciaires de la Fédération de Russie à l'encontre de l'association Mémorial.

2 Ces mesures visent tout simplement, en application d'une loi sur les associations bénéficiant d'aides provenant de l'étranger, à réduire au silence l'une des dernières voix libres du paysage associatif et mémoriel russe.

3 Mémorial défend depuis des années, avec un grand courage et un sérieux reconnu de tous les historiens, la mémoire des victimes du régime communiste qui a sévi de 1917 à 1991. Mémorial a rendu leur honneur et leur dignité aux victimes des famines, rafles, persécutions et internements innombrables décrétés par le régime soviétique, pour lesquelles la Russie n'a jamais eu un mot de reconnaissance ni posé un acte de repentance.

4 Ce travail humble et honnête indispose depuis des années le pouvoir. Les démarches administratives et judiciaires qui viennent d'être entreprises visent à y mettre fin. Les autorités pensent ainsi effacer à jamais des livres d'histoire les crimes passés de l'État contre ses propres citoyens.

5 **Nous ne pouvons pas nous taire, car le silence serait acquiescement devant l'inacceptable.**

6 La loi qui fonde ces procédures a été critiquée à plusieurs reprises car manifestement biaisée dans un sens liberticide. C'est en fait un instrument de pression et de discrimination qui vise à éradiquer toute activité civique indépendante en Russie.

7 Une irrégularité administrative qui partout ailleurs, dans l'espace juridique européen, serait susceptible d'être facilement corrigée à posteriori, devient ici prétexte de la dissolution de toute association indépendante qui a le tort de déplaire au pouvoir.

8 Nous nous déclarons solidaires de Mémorial, dont la conduite et le travail exemplaires ne méritent en rien la sanction que les autorités judiciaires s'apprêtent à lui administrer.

9 Nous soutenons la démarche de la Secrétaire générale du Conseil de l'Europe, Mme Marija Pejcinovic-Buric, qui demande instamment aux autorités de la Fédération de Russie de renoncer à leurs poursuites.

10 Nous invitons le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe à engager un dialogue ferme et constructif avec la Fédération de Russie dont les comportements ne manquent d'interroger sur la cohérence de ses actes avec son appartenance au Conseil de l'Europe, fondé sur des valeurs que ce pays ne cesse de contourner ou de bafouer.

Organisations signataires :

Pax Christi International

MIAMSI - Mouvement International d'Apostolat des Milieux Sociaux

Indépendants

CEP - Colloque Européen des Paroisses

UNAEC - Europe Union Européenne des Anciens Elèves de l'Enseignement Catholique

WUCWO/UMOFC – World Union of Catholic Women's Organisations/Union Mondiale des Organisations Féminines Catholiques

Réseau Européen Eglises et Libertés / Europeen Network Church on the Move EN/RE

OIEC – Office International de l'Ecole Catholique – International Office of Catholic Education

Pax Romana